

[Text]

• 1750

The Chairman: Mr. Reid, it has to be very short because we are called to a vote.

Mr. Reid (St. Catharines): I agree, Mr. Chairman, but you are on my 10 minutes.

Madam Minister, with respect to your principle of universality. What I was concerned with was the degree of flexibility that might be allowed in plans, private or public, and what your approach would be to individuals who had entered into contract purchase plans of their own . . . whether they were subject to any scrutiny by your department or the pension department. It is rather important, Madam Minister. Are you going to penalize persons who do provide for their own future, out of their own pocketbook, as they go through this life? And then the other aspect is: You have already, as I understand it, rejected the Canada Pension Plan advisory committee recommendation with respect to homemakers.

Madam Bégin: No, no. I have not. I am sorry.

Mr. Reid (St. Catharines): Some press quotes indicate . . .

Madam Bégin: I have not even tabled it yet.

Mr. Reid (St. Catharines): Some press quotes indicate a negative reaction to that recommendation. As we approach our task, have you any firm position as to what and how we should accommodate the worker in the home?

Madam Bégin: No, I do not have any firm position. I wish it were that easy. No, and Judy Erola will address that viewpoint in detail.

On the first part of your question, I must say I did not quite understand, the people's—what is it you refer—the private savings of people. You referred to what they have in their bank account or . . .

Mr. Reid (St. Catharines): Certainly, as a money purchase plan, I, as an individual, might purchase an annuity to protect my future, retirement, whatever. Are we going to piggyback plans as we did the Medicare plan, imposing the Medicare over the health plans that were in existence?

Madam Bégin: Okay. I think I am getting . . . What I am trying to say is that I do not have an ideological view at all, provided Canadians have a pension—a good pension. That is my only objective for all workers. So in the proposal—and surely you will want to discuss that with Marc Lalonde—there is the idea of RPAs which are different, RRSPs really, where both the employer and employee could contribute in your own name—locked in, in order that you have that at the end of your active life. That you may wish to investigate more with Marc Lalonde.

[Translation]

Le président: Monsieur Reid, ce sera très bref parce qu'on nous appelle pour voter.

M. Reid (St. Catharines): D'accord, monsieur le président, mais il s'agit toujours de mes 10 minutes.

Madame le ministre, je voudrais vous parler de votre principe de l'universalité. Ce qui me préoccupe c'est la souplesse que pourraient avoir ces plans, privés ou publics, et ce que vous feriez dans le cas d'une personne qui aurait signé un contrat pour acheter un plan personnel . . . À savoir si ces personnes seraient l'objet d'un contrôle par votre ministère ou par ceux qui s'occuperaient alors des pensions. C'est plutôt important, madame le ministre. Allez-vous pénaliser des gens qui amassent un pécule pour leur avenir, en allant puiser dans leurs goussets pendant leur séjour sur cette terre? Il y a aussi l'autre aspect: Si j'ai bien compris, vous avez déjà rejeté la recommandation émanant du comité consultatif sur le régime des pensions du Canada pour ce qui a trait aux ménagères.

Mme Bégin: Non, non. Ce n'est pas le cas. Désolée.

M. Reid (St. Catharines): D'après certains rapports qui circulent dans la presse . . .

Mme Bégin: Je n'ai même pas déposé ce rapport encore.

M. Reid (St. Catharines): D'après la presse, il y a des réactions négatives vis-à-vis cette recommandation. Puisque nous nous attaquerons bientôt à notre tâche, pouvez-vous nous dire, avec certitude, ce que l'on pourrait faire et comment l'on pourrait faire pour tenir compte de la ménagère?

Mme Bégin: Non, je ne me suis pas encore fait d'idée ferme à ce propos. J'aimerais seulement que ce fut si facile, mais ce n'est pas le cas et Judy Erola vous en parlera en détail.

Pour ce qui est de la première partie de votre question, je dois dire que je ne vous ai pas tout à fait compris lorsque vous m'avez parlé des économies que font les gens par eux-mêmes. Voulez-vous dire les économies que ces gens ont dans leur compte d'épargne ou . . .

M. Reid (St. Catharines): À titre individuel, je peux moi-même acheter une rente pour assurer ma retraite ou mon avenir. Allons-nous tout simplement rajouter ces plans comme nous l'avons fait pour le plan d'assurance hospitalisation rajoutant tout simplement le régime public au régime privé qui existait déjà?

Mme Bégin: Bon. Je crois que je . . . Ce que j'essaie de vous faire comprendre c'est que nous n'avons pas d'idéologie ferme à ce propos et ce qui nous intéresse c'est seulement que les Canadiens puissent jouir d'une bonne pension de retraite. C'est le seul objectif que je vise pour tous les travailleurs. Donc, dans la proposition, et vous voudrez certainement en parler à Marc Lalonde, il y a l'idée des comptes de pension enregistrés qui sont différents, il s'agit en réalité de REER, où l'employeur et l'employé pourraient verser une contribution en votre propre nom . . . Il y aurait alors blocage des cotisations de façon à ce que vous puissiez en jouir à la fin de votre vie active. Donc, vous voudrez peut-être débattre de cette question plus à fond avec Marc Lalonde.